



Numéro de l'acte	2017-89-FINKL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.10

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2017

QUESTION N° 2017-89

JEUNESSE : Accueil Collectif Municipal de Mineurs – Fixation des tarifs 2018 - Dates d'ouverture

RAPPORTEUR : Madame Laurence DELAVAL

Par délibération n°22 du 10 mars 2014, la Municipalité a décidé de déléguer l'organisation des Accueils Collectifs de Mineurs au CENTRE SOCIAL JEAN FERRAT.

L'ensemble des éléments étant repris dans le contrat de délégation, il convient néanmoins de fixer les périodes d'ouverture de l'accueil durant les vacances scolaires d'été ainsi que les différents tarifs applicables.

Il est proposé d'organiser l'accueil durant les vacances d'été aux périodes suivantes :

- du 9 juillet 2018 au 27 juillet 2018
- du 30 juillet 2018 au 21 août 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- 1°) pour l'année 2018, la réouverture des Accueils de Loisirs Sans Hébergement pour les enfants âgés de 2 à 11 ans, ainsi que de 4 à 14 (ALSH de Camus) et de 11 à 17 ans, pendant les périodes du 9 juillet 2018 au 27 juillet 2018 et du 30 juillet 2018 au 21 août 2018, les horaires d'ouverture étant de 9 h à 17 h pour les 2 à 11 ans et 9h à 18h pour les 11 à 17 ans comme repris dans la Délégation de Service Public.
- 2°) de fixer les différents tarifs applicables à chacun des centres, suivant tableau ci annexé.
 - la participation des familles variera selon le quotient familial, suivant tableaux ci-joint. Une majoration est appliquée pour les enfants non-arquois.
 - lors de l'inscription, il sera exigé le règlement d'un forfait de 5 jours non remboursable sauf en cas de problème familial ou de maladie entraînant une absence justifiée
 - un coût supplémentaire par animation et par enfant pour les différents stages organisés par le Centre de Loisirs Sans Hébergement suivant tableau ci-joint. Les frais d'inscriptions aux stages sont à régler d'avance, lors du dépôt du dossier. Cette avance est

non-remboursable sauf en cas de problème familial ou de maladie entraînant une absence justifiée

- Durant la période d'été un service de ramassage sera organisé par le délégataire pour les enfants dont le domicile est éloigné du Centre, une participation journalière par enfant est fixée à 0.50 Euro par trajet (cf. tableau ci annexé)
- une participation par enfant fréquentant la garderie est fixée à 1 € la séance pour l'été, soit le matin, soit le soir (cf. tableau ci annexé)

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES



Le 06 juillet 2017

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2017**

Affiché le 07 juillet 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept le six juillet à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 30 juin 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT - Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE - James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne - Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT - Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Dominique SAUDEMONT
Christine DACY ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Karine BONVOISIN ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON
François FRADIN ayant donné pouvoir à Alain RICOUART
Roxanne PEPE ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Marie-Line GAGNIAC
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Corinne REANT
Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 18 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 10 absents excusés avec pouvoir

Madame Laurence DELAVAL est nommée secrétaire de séance.